

Atelier : rédaction d'une lettre de lecteur sur un sujet d'actualité politique

Moderato... ma non troppo

Le peuple suisse n'est pas spécialement réputé pour son esprit frondeur. Son vote terriblement raisonnable aurait même plutôt tendance à étonner ses voisins européens, par exemple quand il refuse benoîtement un rab de vacances.

L'acceptation de l'initiative Minder a constitué une des rares entorses à cette sage tradition de tempérance. Et lisant l'interview du Conseiller fédéral Johann Schneider-Amman dans votre édition du samedi 8 février 2014, j'ai eu le sentiment que les Suisses pourraient, dans un proche avenir, se laisser à nouveau aller à quelque camouflet dominical.

Ainsi donc, notre ministre de l'Economie a eu recours à l'optimisation fiscale quand il était aux commandes de l'entreprise familiale. Il l'assume, en affirmant urbi et orbi que tout était légal, ce que le fisc confirme.

Le chiffonnant de l'histoire, c'est que l'optimisation, la fraude et la soustraction poursuivent exactement le même but. La seule différence, c'est que la première n'est pas répréhensible aux yeux de loi. Forcément, puisque toute la subtilité de l'exercice consiste à en exploiter les failles. En clair, l'optimisation fiscale est un euphémisme bien propre, qui permet d'évoquer une pratique peu reluisante sans se salir la bouche.

Le grand mérite de l'«affaire» Schneider-Amman est qu'elle soulève le voile -soigneusement jeté par des mains pudibondes- sur ce procédé aussi tabou que courant, y compris chez les élus.

C'est entendu : le peuple suisse est un brave gars pas compliqué. Mais ce serait une grave erreur que de le prendre pour l'idiot du continent. Cela pourrait l'inciter, lui aussi, à optimiser. Sa représentation politique en l'occurrence.